

Non à la reprise de la chasse de la Gélinothe

Écrit par Safari photo

Vendredi, 21 Juin 2013 11:29 -

On ne peut pas chasser une espèce menacée ! La Gélinothe des bois, un oiseau menacé de nos forêts, fait l'objet d'un plan de chasse dans le Jura, dont l'attribution est fixée à zéro prélèvement depuis 1994. La Fédération des chasseurs du Jura demande au Comité départemental de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) du 21 juin 2013 que des tirs de cette espèce soient effectifs dans le département dès la prochaine saison de chasse. La LPO Franche-Comté s'oppose à une reprise de la chasse à la Gélinothe des bois.

La Gélinothe des bois est un oiseau rare et menacé des forêts jurassiennes. De la famille des tétraonidés, petite cousine du Grand Tétrás, elle occupe aujourd'hui les forêts d'altitude après avoir régressé ces dernières décennies dans l'ensemble de la Franche-Comté où elle était autrefois répandue. Depuis près de 20 ans, il n'est autorisé aucun tir de cette espèce, pourtant potentiellement chassable dans le Jura. Or, en ce printemps 2013, la Fédération des chasseurs du Jur...

Consultez la source sur Image-nature.com: : [Non à la reprise de la chasse de la Gélinothe](#)